

<https://havre-est.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article363>



Coronavirus

- Administratif - Sécurité, santé, sorties scolaires -

Coronavirus

→ Précautions à prendre pour les personnels et les élèves revenant des zones à risque (liste à jour sur le site du gouvernement) pendant les 14 jours suivant le retour :

- Surveiller sa température deux fois par jour
- Éviter toute sortie non indispensable
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer, fièvre ou sensation de fièvre)
- Porter un masque chirurgical face à une autre personne et pour sortir
- Se laver les mains très régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Les élèves et les personnels ne doivent pas aller à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leur retour
- Personnels et parents maintenus à domicile* bénéficient d'un arrêt de travail et d'indemnités journalières sans délai de carence jusqu'à 20 jours

* Pour les personnels de l'Éducation Nationale

Date de mise en ligne : vendredi 28 février 2020

Copyright © Circonscription du Havre Est - Tous droits réservés

Consignes à l'attention des familles

Dans le contexte de la crise sanitaire du CORONAVIRUS, vous trouverez des consignes ci-dessous émanant du Ministère des Solidarités et de la Santé.

Compte tenu du déclenchement du **stade 2** du plan de prévention et de gestion **aucune mesure de confinement** (ou quatorzaine) **ne s'applique désormais aux élèves et personnels de retour des zones à risque** (Italie du Nord, Chine hors Hubei, Iran...). En effet, ces mesures du stade 1, destinées à éviter l'entrée du virus en France, n'ont plus d'utilité selon les autorités sanitaires dès lors que le virus circule en France.

Seuls les élèves et les personnels de retour de la province du Hubei (en principe il n'y en a plus) ou d'un des deux « clusters » du territoire français (Oise et Haute-Savoie) font l'objet à titre conservatoire de telles mesures et jusqu'à nouvel ordre.

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Evitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
- Evitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
- Evitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer les personnes sont invités à :

- Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;
- Eviter tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;
- Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Coronavirus COVID-19

Comment mon enfant continue-t-il à apprendre s'il doit rester à la maison ?

Si votre enfant n'est d'une zone à risque (liste à jour sur le site du Gouvernement), il ne doit pas se rendre à l'école ou dans son établissement scolaire pendant les 14 jours qui suivent son retour.

Un service de continuité pédagogique est aussitôt mis en place par le chef d'établissement. Il permet aux élèves de la grande section de maternelle jusqu'à la terminale de :

- maintenir un contact régulier avec leurs professeurs et leurs camarades ;
- entretenir les connaissances déjà acquises ;
- acquérir de nouveaux savoirs.

L'équipe pédagogique accompagne chaque famille grâce à l'environnement numérique de travail (ENT) ou la messagerie électronique pendant cette période. Pour les élèves n'ayant pas accès à Internet, un dispositif adapté est proposé. Tous les moyens de communication sont mobilisés pour assurer la continuité des échanges entre l'élève et ses professeurs.

Plus d'informations sur :
gouvernement.fr
info-coronavirus

Au terme de ces 14 jours, votre enfant retourne à l'école en ayant bénéficié à distance des mêmes enseignements que ses camarades.

</img875|center>

Post-scriptum :

- le site d'information du gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- les conseils aux voyageurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/
- la FAQ de l'OMS : www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019

Enfin, à destination du grand public, un numéro vert (0 800 130 000) a été mis en place par le ministère des solidarités et de la santé, ouvert de 09h00 à 19h00 sept jours sur sept.

Cette plateforme téléphonique n'est néanmoins pas habilitée à dispenser des conseils médicaux qui sont assurés par les SAMU - Centres 15.